

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité « truffes » de FranceAgriMer du 24 mai 2016 : le point sur la campagne et la mise en œuvre des actions du protocole 2014/2020 pour le développement de la production française de truffes

Le comité pour la trufficulture de FranceAgriMer s'est réuni le 24 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Michel Tournayre.

Ce comité, installé au sein de FranceAgriMer, est chargé de suivre les sujets techniques, économiques et réglementaires liés à la production trufficole, ainsi que du suivi de l'accompagnement des projets de la filière.

Le comité pour la trufficulture est composé de représentants de tous les acteurs concernés : production, industries de la filière, négoce, instituts de recherche, instituts techniques, consommateurs, utilisateurs (restaurateur), État et d'un représentant de l'Association des Régions de France (ARF).

Le point sur la campagne : récolte 2015/16 et plantations

Les membres du comité ont pris connaissance des estimations des producteurs et des conserveurs pour la récolte 2015/16. Le volume de la production française de truffes devrait représenter 30 tonnes de *Tuber melanosporum* et 600 kg de truffes de Bourgogne (*Tuber aestivum var uncinatum*) pour 2015/16.

Les plantations représentent en moyenne 1 000 ha par an en France.

Protocole 2014/2020 : état d'avancement des actions

À l'occasion de cette séance, les membres du comité ont fait le point sur la mise en œuvre du protocole 2014/2020 et sur l'état d'avancement des différentes actions prévues.

La Fédération française des trufficulteurs (FFT) a ainsi mis en place une étude sur l'état du verger truffier et l'évaluation de la production.

Concernant l'expérimentation, la filière trufficole a travaillé sur la constitution d'un réseau d'expérimentation, en déposant un programme national porté par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) dans le cadre de l'appel à projets « expérimentation » 2016 de FranceAgriMer. Les membres du comité ont également défini les quatre priorités en matière d'expérimentation dans le cadre de l'appel à projet 2017 :

- accroître et régulariser la production par l'amélioration des rendements et l'extension des superficies ;
- adapter les modes de production aux conditions climatiques et anticiper des changements globaux prévisibles ;
- améliorer la maîtrise des qualités organoleptiques et physiques au champ et en post récolte en frais et en transformé ;
- renforcer la valorisation des territoires par la trufficulture.

La FFT a présenté ses travaux sur le développement d'un nouveau site internet, permettant de mieux informer ses structures régionales et départementales et de communiquer plus largement sur la truffe auprès du grand public : <http://www.fft-truffes.fr/>

Les professionnels se sont engagés à poursuivre leurs réflexions sur le statut social de trufficulteur et la professionnalisation de la filière, tout en exprimant le souhait que les trufficulteurs soient reconnus comme de véritables agriculteurs.

Le président du comité, Michel Tournayre, souhaite également engager une réflexion portant sur la création d'une interprofession de la truffe, reconnue au niveau national.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr